

## PROCEDURE DE RECRUTEMENT POST 3<sup>EME</sup>

Portes ouvertes le samedi 2 mars 2024  
de 9h00 à 16h00 qui permettront d'expliquer  
aux élèves et aux familles les exigences et  
les particularités du métier de Bijoutier Joaillier.



Clément de Pémille  
lycée professionnel, *vous forme aux métiers de demain...*

# Portes Ouvertes

**SAMEDI 2 MARS - 9H00-16H00**

Métiers de la relation client (commerce, vente), Métiers de la Mécanique (automobiles, motorcycles)  
Métiers de la bijouterie, Métiers de la photographie

## **CANDIDATURE RESERVEE AUX ELEVES DE 3<sup>ème</sup> OU RETOUR EN FORMATION SANS BAC (âgé de - 18 ANS)**

①

Adresser au lycée **AU PLUS TARD LE 13 Mai 2024**, en indiquant sur l'enveloppe :

**« DOSSIER DE CANDIDATURE CAP 2 ANS »**

- Une lettre de motivation de l'élève et une lettre de recommandation des professeurs de technologie et d'arts appliqués ;
- Les 2 bulletins scolaires de l'année en cours.
- Un dossier papier ou sur clef USB des différents travaux mettant en avant votre côté artistique. Ces travaux et/ou réalisations n'ont pas besoin d'être en lien direct avec la bijouterie (dessins en tout genre, réalisation de gouaché, sculpture, photos, collage...)

②

- Les résultats seront communiqués courant juin directement aux établissements d'origines, aucune réponse ne sera donnée par le Lycée Clément de Pémille aux familles.
- L'affectation définitive passera par « AFFELNET » après que le conseil de classe se soit prononcé favorablement pour l'affectation envisagée, tel que le prévoit le cadre réglementaire de la procédure d'orientation arrêté par Monsieur le Recteur d'Académie